

Magali Coumert : « La mémoire de Troie au haut Moyen Age en Occident », dans *Les villes capitales au Moyen Age, XXXVIe congrès de La SHMES*, publications de la Sorbonne, Paris, 2006, p. 327 à 347

La mémoire de Troie en Occident, d'Orose à Benoît de Sainte-Maure

Magali Coumert

Introduction

Dans l'empire romain, le souvenir de Troie se prêtait à de multiples interprétations. La chute d'une capitale y marquait la disparition d'un royaume et de sa dynastie, mais aussi la fin d'un monde et le début d'une nouvelle domination, celle de Rome. A travers la pérégrination d'Enée, la chute de Troie annonçait cependant aussi la possibilité de fonder une nouvelle ville au prodigieux destin, où Troie pourrait non seulement survivre, mais étendre sa domination à l'ensemble du monde connu. Tel que l'avait présenté Virgile, l'héritage de Troie justifiait la domination de Rome sur les peuples voisins, puis sur l'ensemble du monde connu, mais laissait aussi ouverte la possibilité d'une chute de cette nouvelle Troie, dont les dieux lares pourraient être portés par un nouveau fugitif.

La fin de la domination romaine en Occident, au cours du V^{ème} siècle, ne provoqua pas la disparition de la référence à Troie. Au contraire, au haut Moyen Age, la mémoire de Troie, en partie libérée du carcan de la tradition classique, put s'adapter à des réalités complètement nouvelles et rester un mythe vivant, aux significations complexes et variables, évoquées aussi bien dans des chroniques universelles latines que des histoires d'un peuple, des poèmes puis des épopées versifiées en langue vernaculaire.

Nous étudierons tout d'abord comment, dans l'Antiquité Tardive, la chute de Troie et ses conséquences devint l'objet de récits contradictoires, redonnant à chaque auteur une grande capacité d'innovation. Puis nous verrons comment la mémoire de Troie fut au centre des présentations du destin des royaumes occidentaux, avec la présence de nouveaux Troyens comme de nouvelles Troies.

I Dans l'Antiquité Tardive : libérer le mythe de la tradition classique

En 410, le sac de Rome obligea les contemporains à la douloureuse prise de conscience du danger qui menaçait l'empire occidental. Le rappel des origines troyennes de Rome leur alors fournissait un point de comparaison pour ce désastre et permettait une réflexion sur l'avenir de la domination romaine. Jérôme comparait ainsi la prise de Rome à celle de Jérusalem suivant les *Psaumes*, puis à celle de Troie suivant Virgile¹. Orose, répondant aux accusations des païens contre les chrétiens, opposait la férocité des vainqueurs grecs lors du sac de Troie à la volonté de paix, en 410, des Goths christianisés². Augustin rappelait la destruction dont Rome était issue pour la transformer en annonce de sa propre perte, soulignant l'illusoire protection offerte par des dieux vaincus³.

Les Pères de l'Eglise insistaient donc sur l'importance des origines troyennes pour comprendre le destin de Rome, voué à la fragilité des entreprises humaines. Mais ils se refusaient par ailleurs à faire le récit de la guerre de Troie ou de la fondation de Rome. Orose⁴

¹ Jérôme, *Lettres*, CXXVII, 12 : « Le désastre de cette terrible nuit, les morts, quelle parole les raconterait ? Ou qui pourrait égaler ses larmes à sa douleur ? Une ville antique s'écroule ; pendant de longues années, elle fut maîtresse du monde »,

Capitur Urbs, quae totum cepit orbem [...]

Quis cladem illius noctis, quis funera fando

Explicet, aut possit lacrimis aequare dolorem ?

Urbs antiqua ruit, multos dominata per annos. Jérôme cite Virgile, *Enéide*, II, v.361-363.

² Orose, *Histoires*, I, 17, 3 et 18, 1 : « Mais pourtant, que ceux qui ont étudié la longueur de ce siège, l'horreur de la destruction, le massacre et la captivité, voient si c'est à bon droit qu'ils sont choqués par la situation actuelle, quelle qu'elle soit, eux que les ennemis, par l'effet de la secrète miséricorde de Dieu, alors qu'ils pourraient leur faire la guerre à outrance par toute la terre, avec des troupes exercées, suivent sur toutes les mers en offrant des otages pour faire la paix. [...] En outre, après un intervalle de quelques années, quelles armes a fait brandir l'arrivée en Italie d'Enée, enfui de Troie, quelles guerres a-t-elle suscitées pendant trois ans, combien de peuples a-t-elle engagés dans la haine et affligés par la destruction, cela a été gravé en lettres de feu dans notre mémoire, à nous aussi, par l'enseignement de l'école élémentaire ». *Verumtamen qui diurnitatem illius obsidionis, euersionis atrocitatem caedem captiuitatem didicerunt, uideant si recte isto qualiscumque est praesentis temporis statu offendetur, quos hostes occulta misericordia Dei cum per omnes terras instructis copiis bello persequi possint, pacis gratia praetentis obsidibus per omnia maria sequuntur. [...] Paucis praeterea annis interuenientibus, Aeneae Troia profugi aduentus in Italiam quae arma commouerit, qualia per triennium bella exciuerit, quantos populos implicuerit odio excidioque adflixerit, ludi litterarii disciplina nostrae quoque memoriae inustum est.*

³ Augustin, *La cité de Dieu*, I, 3 : « Si donc Virgile appelle ces dieux, des "dieux vaincus" et ajoute qu'ils ont été confiés à un homme pour les sauver à tout prix, même vaincus, quelle démente de penser que Rome fut sage de les prendre pour protecteurs et de croire qu'à moins de les perdre, elle ne pourrait être dévastée ? Je dirai mieux : Honorer comme protecteurs et défenseurs des dieux vaincus, est-ce autre chose que posséder, non de bonnes divinités, mais de mauvais payeurs ? ». *Si igitur Vergilius tales deos et victos dicit, et, ut vel victi quoquo modo evaderent, homini commendatos : quae dementia est, existimare his tutoribus Romam sapienter fuisse commissam et nisi eos amisisset non potuisse vastari ? Immo vero victos deos tamquam praesides ac defensores colere, quid est aliud quam tenere non numina bona sed nomina mala ?*

⁴ Orose, *Histoires*, I, 17, 1-2 : « Cependant en 430 avant la fondation de Rome, l'année de l'enlèvement d'Hélène, s'annonce la coalition des Grecs et la concentration de mille vaisseaux, puis un siège de dix ans et enfin la fameuse destruction de Troie. Dans cette guerre menée de façon très sanglante pendant dix ans, que de nations, combien de peuples enveloppa et coucha au sol la même tourmente ! Homère, illustre au premier rang des poètes, l'a dévoilé dans un poème très brillant, et nous n'avons pas maintenant à le développer dans l'ordre, parce que cela allongerait notre ouvrage et que tout le monde le sait ». *At uero ante Urbem conditam CCCCXXX anno raptus Helenae, coniuratio Graecorum et concursus mille nauium, dehinc decennis obsidio ac postremo famosum Troiae excidium praedicatur. In quo bello per decem annos cruentissime gesto quas nationes*

comme Augustin⁵ justifiaient leur silence en affirmant que la ruine de Troie était un désastre connu de tous depuis l'école primaire et qu'il était inutile de le raconter de nouveau. La *Chronique* d'Eusèbe-Jérôme témoigne de la même attitude, puisque les mots *Troia Capta* barrent la chronologie de l'ensemble des empires, mais sans être commentés⁶. Quant aux origines de Rome, les brèves notices annuelles y rappellent Enée et Ascagne, mais refusent la présentation païenne de leur descendance. La louve n'y est par exemple que le surnom de *Lupa* pour la femme du berger Faustulus. Les origine troyennes de Rome font ainsi l'objet dans la *Chronique* d'Eusèbe-Jérôme d'une présentation sommaire, contradictoire en de nombreux points avec la tradition classique⁷.

Les auteurs chrétiens de l'Antiquité Tardive refusaient donc l'interprétation païenne des origines de Rome⁸ tout en témoignant du rôle fondamental joué par l'œuvre de Virgile pour l'enseignement du latin⁹. Au VI^{ème} siècle, les *Institutions* de Cassiodore, qui définissent la culture nécessaire à tout moine, montraient la volonté de séparer l'étude de la langue de l'*Enéide* de ses conceptions païennes. Elles conseillaient pour l'apprentissage du latin la lecture non du poème, mais de son commentaire par Donat¹⁰. Au VII^{ème} siècle, Isidore de Séville témoigne de la réussite d'une telle entreprise, à savoir apprendre le latin de l'*Enéide* sans pour autant lire le poème, puisque qu'il se réfère près de deux cent cinquante fois à l'œuvre de Virgile, mais toutes ses citations proviennent d'un traité grammatical chrétien¹¹ : le sens païen du poème paraissait disparu dans le morcellement des citations. Même si l'*Enéide* resta connue tout au long du haut Moyen Age, elle ne fut étudiée comme une œuvre

quantosque populos idem turbo inuoluerit atque adflixerit, Homerus poeta in primis clarus luculentissimo carmine palam fecit, nec per ordinem nunc retexere nostrum est quia et operi longum et omnibus notum uidetur.

⁵ Augustin, *La cité de Dieu* XVIII, 16 : « La ruine de Troie est un désastre célèbre en tout lieux, bien connu des enfants, auquel son ampleur et les hautes qualités de ses narrateurs ont valu une prestigieuse renommée », *Troia vero eversa excido illo usque quaque cantato puerisque notissimo quod et magnitudine sui et scriptorum excellentibus linguis insigniter diffamatum atque vulgatum est.*

⁶ [Jung, 1997].

⁷ Jérôme, *Chronique*, *Ann. ab Abr.* 835 : « Troie prise. De la chute de Troie jusqu'à la première olympiade, il y eut 406 ans ». *TROJA CAPTA. A captivitate Trojae usque ad primam olympiadem fiunt anni CCCCVI.* Voir ensuite *Ann. ab Abr.* 838, *Ann. ab Abr.* 854, *Ann. ab Abr.* 861 et 870, *Ann. ab Abr.* 1220, *Ann. ab Abr.* 1245 et *Ann. ab Abr.* 1264 : Elle se poursuit en rappelant au fur et à mesure différentes étapes de la fondation de Troie suivant la relecture chrétienne des auteurs classiques. Elle rappelle ainsi l'arrivée d'Enée dans le Latium, l'expulsion de Troie des descendants d'Antéonor par les fils d'Hector, la fondation d'Albe et de la famille des *Julii* par Ascagne, le sauvetage de deux jumeaux petits-fils du roi d'Albe Numitor par la femme du berger Faustulus, surnommée *Lupa*, puis la naissance de Romulus et Remus et enfin la fondation de Rome.

⁸ [Jung, 1997].

⁹ [Holz, *Survie*, 1978], p. 209 à 211.

¹⁰ Cassiodore, *Institutions*, p. 94. De même, les érudits irlandais semblaient néanmoins davantage s'intéresser à l'exégèse virgilienne, avec les commentaires de Servius (et peut-être de Donat), qu'à l'œuvre de Virgile elle-même, voir [Holz, *Survie*, 1978], p. 219 et suivantes et [Daintree, *Virgil*, 1998].

¹¹ [Holz, *Survie*, 1978], p. 218 et [Holz, *Redécouverte*, 1985], p. 10.

complète qu'à partir de l'époque carolingienne¹². Sa présentation des conséquences de la guerre de Troie n'était donc le plus souvent connue que de façon fragmentaire.

Le refus par les lettrés chrétiens des interprétations païennes explique la disparition en Occident des récits de la guerre de Troie dépendant d'Homère. L'absence de manuscrits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* copiés après le V^{ème} siècle, sauf en Italie du sud et en Sicile, s'explique, bien sûr, par la quasi-disparition de la maîtrise du grec¹³. Mais le même manque d'intérêt frappa les brefs récits latins qui s'étaient inspirés d'Homère : l'*Ilias Latina*¹⁴ et l'*Excidium Troiae*¹⁵ ne furent que très peu diffusées au haut Moyen Age.

Pour présenter la guerre de Troie furent préférées deux œuvres qui refusaient toute intervention des dieux païens : l'*Ephéméride de la guerre de Troie* de Dictys de Crète¹⁶ et l'*Histoire de la destruction de Troie* de Darès le Phrygien¹⁷. Ces deux ouvrages existaient dans une version latine dans la deuxième moitié du V^{ème} siècle. Fruits de la tradition antique de critique rationalisante d'Homère, tous deux refusaient sa présentation des événements, jugée mensongère, en lui opposant le journal de deux combattants de la guerre de Troie¹⁸.

Dans un style volontairement dépouillé, ces récits des combats refusent les interventions divines et multiplient les détails réalistes. Les héros d'Homère sont souvent malmenés, tandis que sont exaltés des personnages auparavant considérés comme secondaires. Ainsi, suivant le récit de Darès, Pâris ne choisit qu'en songe entre les déesses rivales¹⁹ ; Achille mourut à cause de son amour pour Polyxène, la fille de Priam²⁰ ; Troïlus se

¹² *ibid.*

¹³ [Irigoin, *Culture grecque*, 1975], [Bischoff, *Griechisches Element*, 1961], [Riché, *Grec*, 1995].

¹⁴ Cette œuvre composée en latin dans la deuxième moitié du premier siècle de notre ère tentait de présenter en hexamètres l'intrigue de l'*Iliade* sous une forme concentrée, proche de la tragédie, voir [Scaffai, *Ilias Latina*, 1982], p. 11 à 57 et [Fry, *Récits inédits*, 1998], p. 15 à 30. Elle fut probablement utilisée par Dracontius à la fin du V^{ème} siècle, mais elle ne fut citée de nouveau qu'au milieu du IX^{ème} siècle, par un élève de Raban Maur. Il semble que l'œuvre ait été redécouverte par Angilbert, qui la fit copier avec les œuvres de Darès et Dictys entre 790 et 814 ap. J.-C..

¹⁵ Cette compilation en prose, sous forme d'un dialogue à usage scolaire, fut probablement composée au VI^{ème} siècle ap. J.-C., voir l'introduction à son édition par A. K. Bate.

¹⁶ Des papyrus découverts en 1899 et en 1966 prouvent que l'œuvre de Dictys possédait un original grec avant le III^{ème} siècle ap. J.-C., La version latine correspond probablement à une traduction effectuée au siècle suivant. La première allusion à l'œuvre de Dictys date en effet de la première moitié du V^{ème} siècle. Voir [Merkle, *Ephemeris*, 1989], p. 16 à 24.

¹⁷ Pour l'œuvre de Darès, il n'existe aucune preuve d'un original grec, voir [Beschoner, *Untersuchungen*, 1992], p. 193 à 243, [Eisenhut, *Troja*, 1983] et [Fry, *Récits inédits*, 1998], p. 233 à 241. La rédaction en latin de l'œuvre eut lieu avant la fin du V^{ème} siècle, lorsque Dracontius l'utilisa pour l'un de ses poèmes, *De raptu Helenae*.

¹⁸ Le titre de Dictys, *Ephéméride de la guerre de Troie*, montre sa volonté de présenter son récit comme celui d'un combattant, écrit au jour le jour suivant le modèle des *Commentaires* de César. De même, Darès appelle son œuvre des *acta diurna* (Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, 44), comme s'il s'agissait du journal quotidien des affrontements.

¹⁹ Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, 7.

²⁰ Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, 34.

montra aussi vaillant qu'Hector²¹ et le cheval de Troie n'était qu'un signe sur une porte de Troie²², lorsqu'Anténor et Enée livrèrent la ville à la suite d'une querelle entre les chefs troyens²³.

Leur exigence de rationalité et le refus de la mythologie païenne expliquent l'adhésion des auteurs chrétiens à de telles présentations de la guerre de Troie. Dans ses *Etymologies*, Isidore de Séville apporta ainsi toute son autorité à l'œuvre de Darès en la considérant réellement comme le récit d'un témoin oculaire de la guerre de Troie²⁴.

Du V^{ème} au VII^{ème} siècle, les Pères de l'Eglise d'Occident refusèrent donc la tradition classique, empli de paganisme, concernant la guerre de Troie et ses conséquences. Ils choisirent des présentations du conflit refusant toute intervention divine, en décalage volontaire avec la tradition homérique. Si leurs réflexions et l'œuvre de Virgile, conservée pour son usage scolaire, rappelaient les origines troyennes de Rome, celles-ci étaient devenues l'objet de présentations brèves et contradictoires. La confusion était établie quant aux péripéties de la guerre de Troie : Hector était-il le plus vaillant des Troyens ? Comment mourut Achille ? Enée était-il un traître²⁵ ? Ainsi libérée de la contrainte d'une tradition littéraire figée, la mémoire de Troie redevenait vivante et le mythe pouvait être adapté à une nouvelle réalité : les royaumes barbares d'Occident.

II De nouveaux Troyens

Au haut Moyen Age, la guerre de Troie ne fournit pas seulement une comparaison pour les batailles où naissent et meurent les royaumes. Certes, c'est à la chute de Troie que la *Chronique mozarabe de 754* compare la défaite de l'Espagne wisigothique face aux armées musulmanes²⁶, mais loin de n'être qu'un événement lointain, rappelé seulement par la

²¹ Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, 7 et 9.

²² Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, 40.

²³ Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, 39.

²⁴ Isidore de Séville, *Etymologies*, I, 41, 1 : « Chez les Anciens, nul n'écrivait l'histoire s'il n'avait partagé et vu les faits qu'ils rapportaient. En effet, nous saisissons mieux ce qui se produit sous nos yeux que ce que nous apprenons par ouï-dire » *Apud veteres enim nemo conscribat historiam, nisi is qui interfuisse et ea quae conscribenda essent vidisset. Melius enim oculis quae fiunt deprehendimus, quam quae auditione colligimus*. Et I, 42, 1 : « Chez les païens, Darès le Phrygien écrivit le premier l'histoire des Grecs et des Troyens, qu'il aurait inscrite sur des feuilles de palmier », *Apud gentiles vero primus Dares Phrygius de Graecis et Troianis historiam edidit, quam in foliis palmarum ab eo conscriptam esse ferunt*.

²⁵ Voir [Callu, *Impius Aeneas*, 1978].

²⁶ *Chronique mozarabe de 754*, p. 71-75, cité et traduit par [Millet-Gérard, *Chrétiens mozarabes*, 1984], p. 22.

tradition littéraire, la mémoire de Troie restait vivante par les différents peuples qui y situaient leurs origines.

Au VI^{ème} siècle, Jordanès fut le premier à exploiter les contradictions entre les différentes présentations du destin de Troie pour le lier aux origines d'un peuple barbare. Dans son *Histoire des Goths*, il considérait, comme Orose²⁷, que les Amazones étaient les femmes des Goths et il rappelait les exploits que, suivant Darès et Dictys, elles accomplirent pour défendre Troie. Mais il affirmait aussi qu'un roi des Goths combattit dans le camp de Priam. Dictys relatait un premier débarquement des Grecs, en route vers Troie, dans le royaume de Télèphe, un fils d'Hercule marié à une sœur de Priam. Jordanès présentait ce Télèphe comme un antique roi des Goths. Pour ce faire, il transforma son royaume de Mysie, une région située au nord-ouest de l'Asie mineure, au sud de Troie, en royaume de Mésie, une région délimitée au sud par la Macédoine et au nord par le Danube, c'est-à-dire la région par laquelle les Goths pénétrèrent dans l'empire romain au IV^{ème} siècle de notre ère²⁸. ainsi, Télèphe, roi de Mésie, pouvait être présenté comme un ancêtre des Goths.

Cette transformation de Jordanès montre la plasticité du mythe à la fin de l'Antiquité Tardive : la guerre de Troie était désormais située de façon floue dans le temps comme dans l'espace et de nouveaux héros pouvaient être insérés dans le conflit. Troie pouvait ainsi devenir le symbole de l'introduction des peuples barbares dans l'histoire du monde méditerranéen.

²⁷ Orose, *Histoires*, I, 15, 10 : « Après Orythie, Penthésilée fut maîtresse du royaume ; nous avons recueilli les témoignages les plus éclatants de la valeur dont elle fit preuve au milieu des héros de la guerre de Troie. », *Post Orithyiam Penthesilea regno potita est, cuius Troiano bello clarissima inter uiros documenta uirtutis accepimus.*

²⁸ Jordanès, *Histoire des Goths*, 58 à 60 : « Donc ce Télèphe, fils d'Hercule et d'Augè s'unit par le lien du mariage à une sœur de Priam [...] Il eut ainsi pour royaume ce que les Anciens appelaient la Mésie. Cette province a comme limite à l'Est l'embouchure du Danube, au Sud la Macédoine, à l'Ouest l'Istrie, au Nord le Danube. Donc le roi susnommé eut à se battre contre les Danaéens. Au cours de cet affrontement, il tua le chef de la Grèce, Thésandre, et poursuit Ulysse, son cheval trébuche sur un cep de vigne et lui-même est jeté à terre ; blessé à la cuisse par la lance d'Achille, il ne put guérir avant longtemps. Pourtant, bien qu'il fut alors blessé, il repoussa les Grecs de son territoire. Par ailleurs, après la mort de Thélèphe, son fils Eurypile, que lui avait donné une fille de Priam, le roi des Phrygiens, lui succéda sur le trône. Ce dernier, par amour pour Cassandre, voulut participer à la guerre de Troie, afin de porter secours à ses parents et à son beau-père. A peine était-il arrivé qu'il fut tué. », *ne vero quis dicat hoc nomen a lingua Gothica omnino peregrinum esse : nemo qui animadverterat nesciat usu pleraque nomina gentes amplecti, ut Romani Macedonum, Graeci Romanorum, Sarmate Germanorum, Gothi plerumque mutantur Hunnorum. Is ergo Tehlephus, Herculis filius natus ex Auge, sororis Priami coniugio copulatus [...] (huius itaque regnum Moesiam appellavere maiores ; quae provincia habet ab oriente ostia fluminis Danubii, a meridie Macedoniam, ab occasu Histriam, a septentrione Danubium), is ergo antefactus habuit bellum cum Danais. in qua pugna Thesandrum ducem Graeciae interemit, et dum Aiacem infestus invadit Ulixemque persequitur, vicibus equo cadente ipse corruit, Achillis iaculo femur sauciatus, diu meredi nequivit ; Graecos tamen, quamvis iam saucius, e suis finibus proturbavit. Telepho vero defuncto,*

A partir de la deuxième moitié du VII^{ème} siècle, les Francs se prétendirent eux-mêmes descendants des Troyens, suivis par les Bretons au IX^{ème} siècle, puis les Normands au XI^{ème} siècle. Contenus dans des chroniques latines ou des histoires d'un peuple particulier, les récits d'origine de ces peuples rapportaient le destin de leurs héros fondateurs, liés aux héros de la guerre de Troie. Francion, héros éponyme des Francs, était ainsi présenté comme le descendant de Priam²⁹. Pour les Bretons, il s'agissait de Britto, fils de Silvius Postumus et petit-fils d'Enée, exilé à cause du meurtre accidentel de son père³⁰. Dudon de Saint-Quentin, dans le premier quart du XI^{ème} siècle, préféra quant à lui faire des Normands les descendants d'Antéonor³¹.

De telles affirmations étaient possibles grâce à la différence entre les héros valorisés par Darès et Dictys et ceux retenus par Homère, Virgile et les poètes latins. Ainsi, la *Chronique* de Frédégaire, écrite entre 659 et 715³², présente pour la première fois les origines troyennes des Francs en évoquant les démêlés des Troyens fugitifs avec Ulysse en Phrygie³³. Les auteurs des récits d'origine exploitaient aussi le flou spatial et chronologique qui entourait

Eurypylus filius successit in regno, ex Priami Phrygium regis germana progenitus, qui ob Cassandrae amorem bello interesse Troiano, ut parentibus soceroque ferret auxilium, cupiens, mox cum venisset, extinctus est.

²⁹ *Chronique* de Frédégaire III, 9 ; *Liber Historiae Francorum* 3.

³⁰ *Histoire des Bretons* 10 : « Après la guerre de Troie Enée vint en Italie avec son fils Ascagne . Après la mort de Turnus, il épousa Lavinia, la fille de Latinus, fils de Faunus, fils de Picus, fils de Saturne, et après la mort de Latinus, il régna sur les Romains et sur les Latins. Par ailleurs, Enée fonda Albe avant de d'épouser sa femme. Elle lui engendra un fils nommé Silvius. Or Silvius se maria et sa femme fut enceinte. Enée apprit que sa belle-fille était enceinte et il envoya à son fils Ascagne un mage pour qu'il l'envoie examiner sa femme, afin de reconnaître si elle portait dans son ventre un garçon ou une fille. Le mage examina la femme et revint. A cause de sa prédiction, le mage fut tué par Ascagne, car il lui avait dit que sa femme était enceinte d'un garçon et que celui-ci serait le fils de la mort, car il tuerait son père et sa mère et serait haï de tous les hommes. Cela se produisit ainsi. Sa mère mourut durant l'accouchement, son fils fut recueilli et appelé du nom de Britto. Longtemps après, conformément à la prédiction du mage, alors qu'il jouait avec d'autres, son père fut tué par une flèche, non pas volontairement mais par hasard. Il fut chassé d'Italie³⁰ et s'en vint dans les îles de la mer Tyrrhénienne. Il fut chassé de Grèce à cause de l'assassinat de Turnus, qu'Enée avait tué, et parvint jusqu'en Gaule où il fonda la cité des Turons qui est appelée Tours (*Turnis*). Ensuite, il parvint à cette île qui tira son nom du sien, à savoir la Bretagne. Il la remplit de sa descendance et l'habita. La Bretagne fut habitée dès lors jusqu'à nos jours. ». *Aeneas post Trojanum bellum cum Ascanio filio suo venit ad Italiam et, superato Turno, accepit Laviniam, filiam Latini, filii Fauni, filii Pici, filii Saturni, in conjugium et, post mortem Latini, regnum obtinuit Romanorum vel Latinorum. Aeneas autem Albam condidit et postea uxorem duxit, et peperit ei filium nomine Silvium. Silvius autem duxit uxorem, et gravida fuit, et nuntiatum est Aeneae quod nurus sua gravida esset, et misit ad Ascanium filium suum, ut mitteret magum suum ad considerandam uxorem, ut exploraret quid haberet in utero, si masculum vel feminam. Et magus consideravit uxorem et reversus est. Propter banc vaticinationem magus occisus est ab Ascanio, quod dixit Ascanio quod masculum haberet in utero mulier et filius mortis erit, quia occidet patrem suum et matrem suam et erit exosus omnibus hominibus. Sic evenit : in nativitate illius mulier mortua est, et nutritus est filius, et vocatum est nomen ejus Britto. Post multum intervallum, juxta vaticinationem magi, dum ipse ludebat cum aliis, ictu sagittae occidit patrem suum, non de industria, sed casu. Et expulsus est ab Italia, et arminilis fuit, et venit ad insulas maris Tirreni, et expulsus est a Graecis causa occisionis Turni, quem Aeneas occiderat, et pervenit ad Gallos usque, et ibi condidit civitatem Turonorum, quae vocatur Turnis. Et postea ad istam pervenit insulam, quae a nomine suo accepit nomen, id est Britanniam, et implevit eam cum suo genere, et habitavit ibi. Ab illo autem die habitata est Brittannia usque in hodiernum diem.*

³¹ Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, I, 3. Voir [Bouet, Dudon, 1990].

³² [Collins, Fredagar], [Devillers et Meyer, Frédégaire]

³³ Frédégaire, *Chronique*, II, 5.

désormais la guerre de Troie. Ainsi, suivant le *Liber Historiae Francorum*, rédigé en 727 ap. J.-C.³⁴, Priam était contemporain de l'empereur romain Valentinien³⁵.

L'existence à la fin de l'Antiquité Tardive de présentations contradictoires de la guerre de Troie et ses conséquences avaient donc rendu possible la revendication d'une origine troyenne par différents peuples barbares. Quels en étaient les enjeux idéologiques ?

III Héritage culturel

Le sens premier de telles origines troyennes me semble être la reconnaissance de l'héritage culturel latin. Les nouveaux maîtres de l'Occident étaient désormais suffisamment familiers avec l'historiographie latine pour choisir de présenter leur passé suivant ses références. Issus de Troie, foyer de la tradition antique, Francs, Bretons et Normands pouvaient se prétendre les légitimes héritiers de la culture latine.

Virgile le Grammairien, qui écrivait probablement en Gaule³⁶ dans la deuxième moitié du VII^{ème} siècle³⁷, montre comment il était possible de ne retenir de la chute de Troie que son aspect symbolique :

« Il y eut d'abord un vieillard appelé Donat, qui vécut à Troie pendant mille ans dit-on. Il vint voir Romulus, le fondateur de la ville de Rome et fut reçu avec de grands honneurs ; il resta auprès de lui quatre années de suite, y construisit une école et laissa d'innombrables ouvrages.[...] Il y eut également à Troie un Virgile, élève de ce même Donat, très habile dans l'art de faire des vers. Il a écrit soixante-dix volumes de métrique et une lettre sur l'explication du verbe adressée à Virgile d'Asie. Le troisième Virgile, c'est moi.[...] Il y avait en outre trois Vulcain : un en Arabie, un autre en Inde, le troisième en Afrique. Ils avaient été les professeurs de mon maître Enée »³⁸.

³⁴ Voir Gerberding.

³⁵ *Liber Historiae Francorum* 2.

³⁶ Les liens de Virgile le Grammairien avec l'hispanisme ont fait supposer qu'il écrivait en Irlande, mais la façon dont il mentionne les Gaulois ferait plutôt penser qu'il a écrit son œuvre en Gaule : Virgile le Grammairien, *Epistola III De verbo*, VIII, 4 : « et avant tout beaucoup de nos Gaulois », *et multi nostrorum maxime Gallorum*. Ses remarques sur la grammaire et des auteurs qui la promeuvent restent obscures, probablement liées aux jeux littéraires d'un cercle érudit dont les allusions nous échappent. Voir [Polara, *Virgilio*, 1979], p. XX et suivantes et [Law, *Wisdom*, 1995].

³⁷ La connaissance des travaux d'Isidore de Séville par Virgile le Grammairien et la présence de son œuvre dans un manuscrit écrit à Wearmouth ou à Jarrow vers 700 montrent qu'il écrivait dans la deuxième moitié du VII^{ème} siècle [Bischoff, *Europäische Verbreitung*, 1961], p. 330 et [Polara, *Virgilio*, 1979], p. XXIII et suivantes.

³⁸ Virgile le Grammairien, *Epitomae* ch. XII : *De catalogo grammaticorum : Primus igitur fuit quidam senex Donatus apud Troeam, quem ferunt mille uixisse annos. Hic cum ad Romulum a quo condita est Roma urbs, uenisset, gratulantissime ab eodem susceptus, IIII continuos ibi fecit annos, scolam construens, et innumerabilia*

Suivant cette surprenante présentation, ce n'est plus un descendant des Troyens qui fonda Rome, mais c'est Donat, venu de Troie, qui forma Virgile et fonda une école à Rome.

Si elle ne respecte ni la chronologie ni les personnages, cette vision des rapports entre Troie et Rome conserve le sens des origines troyennes telles que les avaient présentées Virgile : la domination culturelle grecque n'était qu'une parenthèse, la culture qui lui donna naissance passa directement de Troie à Rome et cette ville était appelée à devenir le nouveau centre de la civilisation. Virgile le Grammairien, se présentant comme l'élève d'Enée, lui-même élève de Vulcain, s'affirmait ainsi comme l'héritier direct de l'ensemble de la sagesse antique.

IV Rivalité avec Rome

La revendication des origines troyennes ne se limitait pas à la reconnaissance d'une profonde acculturation latine, car les descendants de Troie contestaient la supériorité de Rome. Les récits des origines troyennes des peuples barbares insistaient tout d'abord sur l'égalité avec les Romains, affirmant par exemple que Frigas, le premier roi des Francs, était le frère d'Enée³⁹. Mais ils présentaient ensuite les combats des descendants des Troyens contre les armées romaines et soulignaient leur résistance, malgré leur infériorité numérique⁴⁰. Si les Romains purent parfois les battre, ce ne fut jamais durablement, comme le souligne la *Chronique* de Frédégaire à propos des Francs :

« En refusant toujours une domination étrangère, [les Francs] eurent pendant longtemps des ducs, jusqu'au temps du consul Pompée, lequel, se battant contre eux et contre les autres nations des peuples qui habitaient en Germanie, les soumit tous à la domination de Rome. Mais rapidement alliés aux Saxons, les Francs se rebellèrent

opuscula reliquens.[...] Fuit itidem apud Troeam quidam Uirgilius, eiusdem Donati auditor, qui in describendis uersibus diligentissimus erat. Qui LXX uolumina de ratione metri scribens et epistolam ad Uirgilum Assianum missam de uerbi explanatione. Tertius Uirgilius ego. [...] Erant praeterea tres Uulcani : unus in Arabia, alius in India, tertius in Africa, quos Aeneas meus praeceptores habuit. J'utilise ici la traduction de [Tardi, *Epitomae*, 1928].

³⁹ Frédégaire, *Chronique*, II, 8 : On dit qu'Enée et Friga étaient frères. *Aeneas et Frigas fertur germani fuissent.*

⁴⁰ *Histoire des Bretons* 28 : « Les Romains régnèrent jusque là 409 ans chez les Bretons. Néanmoins, les Bretons repoussèrent le royaume des Romains, ne lui payèrent aucun impôt ni n'acceptèrent que leurs rois règnent sur eux, non plus que les Romains osèrent venir en Grande-Bretagne pour y régner davantage, car les Bretons tuèrent leurs généraux ». *Hucusque regnaverunt fionani apud Brittones CCCCVIII annis. Brittones autem deiecerunt regnum Romanorum neque censum dederunt illis neque reges illorum acceperunt, ut regarent super eos, neque Romani ansi sunt ut venirent Britanniam ad regnandum amplius, quia duces illorum Brittones occiderant.*

contre Pompée et refusèrent son autorité. [...]. Après cela, aucun peuple ne put dominer les Francs, qui au contraire purent les soumettre à leur autorité. »⁴¹.

Sur le plan politique, les origines troyennes des Francs et des Bretons ne les disposaient donc pas à une soumission à l'empire romain, mais au contraire à la remise en cause de sa légitimité. Deux récits des origines troyennes des Francs rédigés au VIII^{ème} siècle présentent ainsi Enée comme un tyran⁴², en s'appuyant pour l'un d'eux sur l'œuvre de Darès. Rivaux des Romains, eux aussi descendants des Troyens, Francs et Bretons justifiaient par la gloire et l'ancienneté de leurs origines leur refus de se soumettre à Rome aussi bien que leur supériorité sur les peuples voisins.

En ce sens, les récits des origines troyennes précèdent toujours la description des conflits successifs pour conquérir et conserver un royaume. Au IX^{ème} siècle, l'*Histoire des Bretons* insistait ainsi sur l'antériorité de la présence des Bretons sur l'île, installés peu après la guerre de Troie, bien avant les Pictes, les Scots⁴³, et surtout les Saxons, présentés comme des barbares païens⁴⁴, ne devant leurs succès militaires qu'à la trahison⁴⁵.

⁴¹ Frédégaire, *Chronique*, II, 6 : « Et là mourut Francion, alors qu'il ne restait plus qu'une petite troupe d'entre eux, à la suite de tous les combats qu'ils avaient menés. [Les Francs] instituèrent parmi eux des *duces*. Et en refusant toujours une domination étrangère, ils eurent pendant longtemps des *duces*, jusqu'au temps du consul Pompée, lequel, se battant contre eux et contre les autres nations des peuples qui habitaient en Germanie, les soumit tous à la domination de Rome. Mais rapidement alliés aux Saxons, les Francs se rebellèrent contre Pompée et refusèrent son autorité. Pompée mourut en Espagne en combattant de nouveaux peuples. Après cela, aucun peuple ne put dominer les Francs, qui au contraire purent les soumettre à leur autorité. Tout comme les Macédoniens, qui étaient du même sang, bien qu'ils aient été épuisés par des guerres exténuantes, ils étaient toujours néanmoins résolus à vivre libres de toute domination extérieure ». *Ibique mortuo Francione, cum iam per proelia tanta que gesserat parva ex ipsis manus remanserat, duces ex se constituerunt. Attamen semper alterius ditione negantes, multo post tempore cum ducibus transaegerunt usque ad tempore Pompegi consolis, qui et cum ipsis demicans seo et cum reliquis gentium nationes, quae in Germania habitabant, totasque ditione subdidit Romanam. Sed continuo Franci cum Saxonibus amicitias inientes, adversus Pompegium revellantis, eiusdem rennuerunt potestatem. Pompegius in Spaniam contra gentes demicans plurimas, moretur. Post haec nulla gens usque in presentem diem Francos potuit superare, qui tamen eos suae ditione potuisset subiugare. Ad ipsum instar et Macedonis, qui ex eadem generatione fuerunt, quamvis gravia bella fuissent adtrite, tamen semper liberi ab externa dominatione vivere conati sunt.*

⁴² *Liber Historiae Francorum*, 1 et *Historia daretis Frigii de origine Francorum*, p. 199, l. 14 à 21.

⁴³ *Histoire des Bretons* 15: *Brittones venerunt in tertia aetate mundi ad Britanniam; Scotti autem in quarta obtinuerunt Hiberniam. Scotti autem, qui sunt in occidente, et Picti de aquilone pugnabant unanimiter et uno impetu contra Brittones indesinenter, quia sine armis utebantur Brittones. Et post multum intervallum temporis Roman monarchiam totius mundi obtinuerunt.*

⁴⁴ *Histoire des Bretons*, 31 : « Alors vinrent trois ciules exilées de Germanie, dans lesquelles étaient Horsa (*Hors*) et Hengest (*Hengist*), qui étaient frères, fils de Guictglis, fils de Guitta, fils de Guectha, fils de Woden, fils de Frealaf, fils de Fredulf, fils de Finn, fils de Fodepald, fils de Geta, qui fut, selon eux, fils de Dieu : celui-là n'est pas Dieu des dieux, amen, Dieu des armées, mais l'une des idoles qu'ils vénéraient ». *Guortigirnus regnavit in Britannia, et dum ipse regnabat, urgebatur a metu Pictorum Scottorumque et a Romanico impetu, nec non et a timore Ambrosii. Interea venerunt tres ciulae a Germania expulsae in exilio in quibus erant Horsa et Hengist, filii Guictglis, filii Guitta, filii Guectha, filii Woden, filii Frealaf, filii Fredulf, filii Finn, filii Fodepald, filii Geta, qui fuit, ut aiunt, filius Dei : non ipse est Deus deorum, amen, Deus exercituum, sed unus est ab idolis eorum, quae ipsi colebant.*

⁴⁵ *Histoire des Bretons*, 45-46 : « Or, après la mort de Vortemir, le fils du roi Vortigern, et le retour d'Hengist avec ses agitateurs, une résolution perfide fut prise ; ils s'engagèrent à tromper Vortigern et son armée. Ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour parvenir à la paix, afin d'établir entre eux une amitié éternelle. Vortigern tint

V Rivaliser avec les Francs

La chute de Troie était aussi le symbole de la *translatio imperii*. L'*Enéide* présentait l'installation d'un nouveau pouvoir dans le *Latium*, base d'un empire étendu à l'ensemble du monde méditerranéen. Les origines troyennes des Francs les promettaient eux aussi à l'empire : la *Chronique* de Frédégaire les plaçait sur le même plan que les Romains, les Turcs et les Macédoniens, trois peuples conquérants, eux aussi issus des Troyens⁴⁶. A la cour de Charlemagne puis de Louis le Pieux, le thème des origines troyennes fut repris et lié à la présentation des origines de la famille carolingienne⁴⁷. Un poème épique dédié à

conseil avec les plus nobles par la naissance pour décider que faire. Finalement, tous furent d'accord pour faire la paix. Leurs ambassadeurs revinrent et parvinrent ensuite à un accord : que Bretons et Saxons viennent chacun de leur côté, sans arme, et se rassemblent pour sceller une amitié solide. Hengest ordonna à toute sa famille que chacun ait placé son petit couteau sous son pied, à l'intérieur de sa chaussure. « Et quand je vous aurai crié « *En Saxones, enimemit saxas* », sortez vos couteaux de vos chaussures, jetez-vous sur eux et tenez-leur tête courageusement. Ne tuez pas leur roi, mais faites-le prisonnier parce que, comme je lui ai donné ma fille en mariage, il vaut mieux pour nous qu'il nous soit racheté. » Ils acceptèrent l'accord et se retrouvèrent tous ensemble. Les Saxons parlaient très amicalement, mais se comportaient en même temps avec la fourberie du renard. Ils s'assirent les uns à côté des autres, en bons compagnons. Hengest cria, comme il l'avait prévu, et trois cents seigneurs (*seniores*) du roi Vortigern furent assassinés ». *Factum est autem post mortem Guorthemir, regis Guorthigirni filii, et post reversionem Hengisti cum suis turbis, consilium fallax hortati sunt, ut dolium Guorthigirno cum exercitu suo facerent. At illi legatos, ut impetrarent pacem, miserunt, ut perpetua amicitia inter illos fieret. At ille Guortegimus cum suis majoribus natu consilium fecerunt et scrutati sunt quid facerent. Tandem unum consilium cum omnibus fuit, ut pacem facerent, et legati eorum reversi sunt, et postea conventum adduxerunt, ut ex utraque parte Brittones et Saxones in unum sine armis convenirent, ut firma amicitia esset. Et Hengistus omni familiae suae jussit ut unusquisque artavum suum sub pede in medio ficonis sui poneret : « Et quando clamavero ad vos et dixerero En, Saxones ; enimemit saxas !, cultellos vestros ex ficonibus vestris educite, et in illos irruite, et fortiter contra illos resistite. Et regem illorum nolite occidere, sed eum, pro causa filiae meae, quam dedi illi in conjugium, tenete, quia melius est nobis ut ex manibus nostris redimatur. » Et conventum adduxerunt, et in unum convenerunt, et Saxones, amicaliter locuti, in mente interim vulpicino more agebant, et vir juxta virum socialiter sederunt. Hengistus, sicut dixerat, vociferatus est, et omnes seniores trecenti Guorthigirni regis jugulati sunt.*

⁴⁶ *Chronique de Frédégaire*, II, 6.

⁴⁷ Le rappel des origines troyennes se trouve dans une épitaphe dont Paul Diacre est sans doute l'auteur, celle de Rothaid, sœur de Charlemagne : « Moi qui suis couchée ici, je suis appelée Rothaid, et je proviens d'une lignée sans égale par la grandeur de sa descendance. Car il m'est frère germain, celui qui soumit par les armes les peuples en Italie, le tonnant Charles, fort de sa vertu ; Pépin est mon père, né du *princeps* Charles qui terrassa par un grand massacre le tyran Aggaremus. Pépin est mon bisaïeul, nul ne fut plus audacieux que lui. D'autre part, le puissant Anchise est mon trisaïeul, lui qui, longtemps après, tire son nom du fameux troyen Anchise. Le père qui lui donna naissance est le vénéré et saint évêque Arnoul, qui en tout lieu brilla par ses actes admirables »⁴⁷.
Epitaphe de Rothaid : Hic ego iaceo Rothaid de nomine dicor,

*Quae genus excelso nimium de germine duco.
Nam mihi germanus, gentes qui subdidit armis
Ausonia, fretus Karolus virtute tonantis ;
Pippinus pater est, Karolo de principe cretus,
Aggarenum stravit magna qui caede tyrannum.
Pippinus proavus, quo non audacior ullus,
Ast abavus Anschisa potens, qui ducit ab illo
Troiano Anschisa longo post tempore nomen.
Hunc genuit pater iste sacer presulque beatus
Arnulfus miris gestis qui fulget ubique.*

Charlemagne, le *Karolus Magnus et Leo Papa* rappelait ainsi les origines troyennes des Francs et leur rivalité avec Rome avant de présenter Aix-la-Chapelle comme une « deuxième Rome »⁴⁸.

Après l'élévation de Charlemagne à l'Empire, revendiquer des origines troyennes permettait aussi de prétendre rivaliser avec la réussite politique des Francs. Au début du XI^{ème} siècle, Dudon de Saint-Quentin appelait les Normands des Danois, reconnaissant leur parenté avec les peuples nordiques, mais aussi Daces et *Danai*, affirmant l'antiquité de leur présence dans l'histoire du monde méditerranéen⁴⁹. Mais il les présentait aussi comme des Troyens, descendants d'Antéonor : ils étaient donc parents des Francs et pouvaient, à ce titre, négocier avec eux d'égal à égal, dès lors qu'ils étaient chrétiens. Les origines antiques et troyennes des Normands justifiaient ainsi leur installation sur les territoires des Francs.

A partir du VII^{ème} siècle, la mémoire de Troie fut donc vivante en Occident à travers l'ensemble des peuples qui y situaient leurs origines et justifiaient par elles la constitution de leurs royaumes. Mais la mémoire de Troie était aussi, plus concrètement, celle d'une ville disparue dans un cataclysme, d'une capitale à fonder de nouveau. L'*Enéide* présentait comme les fondateurs de nouvelles Troies non seulement Enée, mais aussi Hélénius et Antéonor. Dans les royaumes francs, alors même qu'ils étaient dépourvus de capitale fixe, les récits des origines troyennes rappelaient la nécessité de la fondation d'une capitale pour accomplir pleinement leur destin. La *Chronique* de Frédégaire évoquait ainsi une ville nommée d'après Troie située aux bords du Rhin⁵⁰, tandis que le *Liber Historiae Francorum* présentait les Francs comme les fondateurs de la ville de Sicambria, en Pannonie⁵¹.

Tous ces récits d'origine insistaient sur l'abandon de cette fondation, venue trop tôt. Or un diplôme de l'empereur Henri III en 1047 reconnaît la présence, dans son empire, d'une

Hibernicus Exul, *Poème* II, v. 85 à 89 : « O famille royale, issue des hautes murailles de Troie, car elle dirigea nos pères vers ces rivages et, en arbitre, leur remit les champs de cette contrée et soumit les peuples des Francs à des lois justes ». *O gens regalis profecta a moenibus altis*

*Troiae, nam patres nostros his appulit oris,
Tradidit atque illis hos agros arbiter orbis,
Subdidit et populos Francorum legibus aequis.*

Rappel des origines troyennes chez Fréculphe de Lisieux, *Histoires*, I, 2, 26.

⁴⁸ *Karolus Magnus et Leo Papa*, v. 94-95 : *Augustus : sed et urbe potens, ubi Roma secunda Flore novo*. Opinions du traducteur sur la datation opposées à celle Dilcher.

⁴⁹ Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, I, 3 : « Les Daces s'appellent eux-mêmes *Danai* ou *Dani* et se glorifient de descendre d'Antéonor, qui autrefois, lors de la chute de Troie, échappa aux Grecs, pénétra avec les siens dans le pays d'Illyrie ». *Igitur Daci nuncupatur a suis Danai vel Dani glorianurque se ex Antenore progenitos ; qui, quondam Trojae finibus depopulatis, mediis elapsus Achivis, Illyricos fines penetravit cum suis.*

⁵⁰ Frédégaire, *Chronique*, III, 2.

⁵¹ *Liber Historiae Francorum* 1.

telle fondation inachevée, en donnant le nom de *Troia* à la ville de Xanthen, l'ancienne *Colonia Trajana*, située au bord du Rhin⁵². La même situation d'une Troie en Germanie se trouve dans le *Chant d'Anno*, un poème en moyen allemand célébrant l'archevêque de Cologne Anno, qui fut écrit sans doute peu après 1080⁵³. Lui aussi rappelle les origines troyennes des Francs et la ville qu'ils fondèrent aux bords du Rhin :

« Les Troyens errèrent longtemps de par le monde, à la recherche d'une nouvelle patrie. [...] Franco s'installa avec les siens dans les régions lointaines au bord du Rhin. C'est là qu'ils établirent alors avec joie une nouvelle Troie. Ils appelèrent le ruisseau Xanthe en souvenir du fleuve de leur patrie. Ils prirent le Rhin pour la mer. Là se développa depuis le peuple franc. »⁵⁴

La présence de Troie-Xanthen devient dans ce poème la preuve que le destin des Francs s'est joué seulement à l'est du Rhin et que la continuité de l'empire des Francs, héritier de l'empire romain, s'est maintenue dans les seules régions germaniques.

Le royaume issu de Francie de l'ouest s'appuyait lui aussi sur les récits de fondation de ses villes pour disputer à l'empire germanique l'héritage de Charlemagne. Ainsi, Reims, ville très liée aux Carolingiens, affirmait au X^{ème} siècle, suivant Flodoard, sa fondation par Rémus⁵⁵. En revanche, une fondation par des Troyens ne fut accordée à Paris, la capitale des Capétiens, que dans les dernières années du XII^{ème} siècle⁵⁶.

Situer son origine à Troie permettait donc d'affirmer son droit à exercer le pouvoir sur les anciens territoires de l'empire romain d'Occident, puis de l'empire franc. Au XI^{ème} siècle et au XII^{ème} siècles, des origines troyennes furent de nouveau attribués aux nouveaux pouvoirs. Les lignages aristocratiques, comme celui des comtes de Boulogne après 1080⁵⁷,

⁵² [Borgolte, *Geschichten*, 2001], p. 197.

⁵³ [Nellmann, *Reichsidee*, 1963], p. 35 à 81.

⁵⁴ *Chant d'Anno*, strophe 23 :

« Triëri vûrin in der werilte
wîdin irri after sedele[...]
Franko gesaz mit den sîni
viliverre nidir bî Rîni.
dâ worhtin si dû mit vrowedin
eini luzzele Troie.
den bach hîzin si Sante
nâ demi wazzere in iri lante ;
den Rîn havitin si vure diz meri.
dannin wûhsin sint vreinkischi heri. »

⁵⁵ Flodoard de Reims, *Histoire de l'Eglise de Reims*, I, 1. Contrairement à l'indication des éditeurs des MGH pour Flodoard, Hincmar ne mentionnait rien de tel.

⁵⁶ Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, ch. 38. Voir [Barroux, *Origines*, 1956].

⁵⁷ [Génicot, *Princes territoriaux*, 1975].

des comtes de Flandres en 1120⁵⁸ et des Welfs peu après⁵⁹ se virent ainsi dotés de généalogies remontant jusqu'à Priam par des ancêtres carolingiens et mérovingiens⁶⁰.

De même, la promesse d'un destin impérial grâce à des origines troyennes est clairement exprimée dans la reprise du récit des origines bretonnes du IX^{ème} siècle par Geoffroy de Monmouth, vers 1136⁶¹. Son *Histoire des rois de Bretagne* indique la promesse par Diane à Brutus d'une race royale, qui soumettra toute la terre⁶² et le roi breton Arthur ne dut qu'à la trahison de son neveu l'arrêt de sa marche triomphale sur Rome⁶³. En outre, Geoffroy de Monmouth présentait pour la première fois comme nouvelle Troie une autre capitale que Rome ou Aix-la-Chapelle, en affirmant que Londres, fut fondée par Brutus sous le nom de *Troia nova*⁶⁴. La convergence des origines troyennes des Bretons, des Normands et

⁵⁸ Lambert de Saint-Omer, *Liber floridus*, recto de la feuille ajoutée au 105r.

⁵⁹ [Génicot, *Généalogies*, 1975], p. 18 et suivantes.

⁶⁰ [Beaune, *Naissance*, 1985], p. 47 et [Beaune, *Utilisation politique*, 1985] et [Marcello-Nizia, *De l'Énéide*, 1985].

⁶¹ [Ingledeu, *Book of Troy*, 1994], [Tilliette, *Invention*, 1996] et [Mathey-Maille, *Mythe troyen*, 1997].

⁶² Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, 16 : « Brutus, il y a sous le soleil par-delà la Gaule et au milieu de la mer, une île de l'Océan habitée autrefois par des géants. Elle est vide maintenant et prête à recevoir les tiens. Cherche à atteindre cette île qui sera votre séjour à jamais ; tes descendants y trouveront une nouvelle Troie, une race royale y naîtra de ton lignage, race qui soumettra toute la terre »,

Brute, sub occasu solis trans Gallica regna

Insula in oceano est, undique clausa mari.

Insula in oceano est, habitata gigantibus olim,

Nunc deserta quidem, gentibus apta tuis.

Hanc pete : namque tibi sedes erit illa perennis ;

Hic fiet natis altera Troia tuis.

Hic de prole tua reges nascentur, et ipsis

Totius terre subditus orbis erit.

⁶³ Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, 169 : « Après avoir soumis les Romains, nous marcherons immédiatement sur Rome, puis nous prendrons la ville et nous l'occuperons. A vous l'or, l'argent, les palais, les tours, les places fortes, les cités et toutes les autres richesses des vaincus ! », *Subiugatis etenim ipsis Romam continuo petemus, petitam capiemus, captam autem possidebimus. Ergo aurum, argentum, palatia, turres, opida, ciuitates, et ceteras uictorum diuitis habebitis*, 176 : « L'été venu, il s'apprêtait à marcher sur Rome et commençait déjà à franchir les montagnes, lorsque lui parvint cette nouvelle : son neveu Mordred, à qui il avait confié la garde de la Bretagne, s'était emparé du diadème royal en traître et en tyran. », *Adueniente uero estate dum Romam petere affectaret et montes transcendere incepisset, nuntiatur ei Modredum nepotem suum cuius tutele permiserat Britanniam eiusdem diademate per tyrannidem et prodicionem insignitum esse.*

⁶⁴ Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, 22 : « Après avoir partagé son royaume, Brutus décida de construire une ville. Pour l'exécution de ce plan, il parcourut tout le pays à la recherche d'un endroit convenable. Il arriva ainsi près de la Tamise dont il arpenta les rives et il découvrit un lieu idéal pour son projet. C'est là qu'il fonda sa ville, il l'appela Nouvelle Troie. La ville porta pendant longtemps ce nom qui devint ensuite, par altération, Trinouantum. Puis Lud – le frère de Cassibellan qui combattit contre Jules César – après avoir obtenu la direction du royaume, entoura la ville de murailles très célèbres et de tours construites avec un art remarquable ; il ordonna alors de lui donner son nom et de l'appeler Kaerlud, c'est-à-dire cité de Lud. », *Diuiso tandem regno affectauit Brutus ciuitatem aedificare. Affectum itaque suum exequens circuiuit tocius patrie situm ut congruum locum inueniret. Perueniens ergo ad Tamensem fluuium deambulauit littora locumque nactus est proposito suo perspicuum. Condidit itaque ciuitatem ibidem eamque Troiam Nouam uocauit. Ex hoc nomine multis postmodum temporibus appellata tandem per corruptionem uocabuli Trinouantum dicta fuit. At postquam Lud, frater Cassibellani qui cum Iuliano Cesare dimicauit, regni gubernaculum adeptus est, cinxit eam nobilissimis muris necnon et turribus mira arte fabricatis. De nomine quoque suo iussit eam dici Kaerlud, id est ciuitas Lud.*

des Francs⁶⁵, faisaient, sans doute, de façon implicite, de la nouvelle dynastie des Plantagenêt les héritiers de cette promesse d'empire.

Conclusion

Loin d'être un souvenir figé, la mémoire de Troie resta vivante au haut Moyen Age grâce à l'existence de traditions contradictoires, permettant aux auteurs au service des nouveaux pouvoirs d'inventer de nouveaux héros comme de nouvelles conséquences de la guerre de Troie. Francs, Bretons, et Normands purent ainsi se créer des origines troyennes pour justifier la fondation de leurs propres royaumes et prétendre eux-mêmes à l'Empire. Ils rivalisaient ainsi avec le souvenir de l'empire romain, puis celui de Charlemagne. Les héritiers de Troie affirmaient leur reprise de la culture latine et se plaçaient dans la continuité des civilisations et des pouvoirs antérieurs.

Ainsi présentés, les bouleversements politiques n'apparaissaient pas comme des innovations, mais comme l'accomplissement d'un destin ancré dans le passé, comme le montre le rattachement continu des nouveaux pouvoirs, royaumes ou lignages à des héros troyens et francs.

Quand se développèrent au XII^{ème} une société et une civilisation spécifiquement urbaine, mais aussi un idéal courtois et chevaleresque, c'est de nouveau à Troie que furent situés leurs origines : la ville de Troie que décrit Benoît de Sainte-Maure⁶⁶ dans son roman inspiré des récits de Darès et Dictys unit ainsi à la force guerrière la beauté de son urbanisme :
6768 .

« Personne à Troie ne se mouillait les pieds , car les rues étaient couvertes de voûtes qui ne laissaient entre elles aucun espace. Le sol en était pavé et le plafond des voûtes était recouvert de mosaïque. »⁶⁹

⁶⁵ [Mora-Lebrun, *Enéide médiévale*, 1994], p. 59.

⁶⁶ Benoît de Sainte-Maure, *Le roman de Troie*, v. 3004 à 3186.

⁶⁷ Benoît de Sainte-Maure, *Le roman de Troie*, v. 3009-3010 : « Tout autour de la cité se dressaient de hautes tours, construites en un mélange de chaux et de sable »

Aveit granz tors tot environ,

Faites de chaux e de sablon.

⁶⁸ v. 3019 à 3022 : On avait construit plus de mille maisons destinées aux rois et aux ducs La moins bien fortifiée n'aurait pas redouté toutes les forces du royaume de France »

Tiels mil maisons i tot e plus

A reis a contes e a dus :

La meinz forz n'eüst pas dotance

De trestot l'empire de France.

⁶⁹ v. 3036- 3040 : Ja nus hon n'i moillast son pié,

Quar les rues erent voutices ;

Mais c'est aussi à Troie que furent inventés les plaisirs raffinés⁷⁰ :

« On peut bien dire que les Troyens inventèrent tout ce qui, sur le plan de l'ingéniosité, du divertissement ou des distractions courtoises, est capable de procurer à l'homme plaisir et joie. C'est là que furent inventés, sachez-le, le jeu d'échecs, le trictrac, le jeu de dés et bien d'autres divertissements aussi fastueux qu'intéressants et agréables. »⁷¹

Du V^{ème} au XII^{ème} siècle, Troie était donc toujours considérée comme le cœur de la civilisation occidentale.

Les unes as autres jointices ;
De soz erent pavimentees,
De sus a or musique ovrees.

⁷⁰ [Baumgartner, *Troie*, 1986], [Baumgartner, *très belle ville de Troie*, 1994], et [Croizy-Naquet, *Thèbes, Troie*, 1994],

⁷¹ v. 3179 à 3186 : Onc ne fu riche maïstrie

N'afâitement ne corteisie
Dont l'on eüst delit ne joie,
Que ne trovassent cil de Troie.
Eschés e tables, jué de dé
I furent, ce sachiez, trové,
E mainte autre ovre deportable,
Riche e vaillant e delitable.

Bibliographie :

Sources :

Augustin, *La cité de Dieu*, B. Dombart et A. Kalb, éd., G. Combès, trad., coll. des Etudes Augustiniennes, Paris, 1960.

Benoît de Sainte-Maure, *Le roman de Troie*, E. Baumgartner et F. Vielliard éd. et trad. partielle, Paris, 1998.

Cassiodore, *Institutiones*, R. A. B. Mynors éd., Oxford, 1937.

Chant d'Anno : Das Annolied, Mittelhochdeutsch, Neuhochdeutsch, E. Nellmann éd. et trad. en allemand moderne, Stuttgart, 1975 (4^{ème} éd., 1996).

Chronique mozarabe de 754, J. E. Lopez-Pereira éd., Saragosse, 1980.

Darès le Phrygien, *Daretis Phrygii De Excidio Troiae Historia*, F. Meister, éd. (collection Teubner 68), Leipzig, 1873, G. Fry trad. en français, dans *Récits inédits de la guerre de Troie*, coll. La Roue à Livres, Paris, 1998, p. 245 à 287.

Dictys de Crète, *Dictys Cretensis Ephemeridos Belli Troiani Libri*, W. Eisenhut, éd., (collection Teubner 474), Leipzig, 1973, G. Fry trad. en français, dans *Récits inédits de la guerre de Troie*, coll. La Roue à Livres, Paris, 1998, p. 91 à 230.

Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, J. Lair éd., Caen, 1865.

Excidium Troiae, A. K. Bate éd., coll. Lateinische Sprache und Literatur des Mittelalters 23, Frankfort/Bern/New York, 1986.

Frédégaire, *Chronique*, Pour les livres I à III : B. Krusch, éd. , (*M G. H., Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II), Hanovre, 1888, ainsi que A. Kusternig, édition et traduction partielles, *Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt, 1982.

Pour le livre IV et les *Continuations* : J. M. Wallace-Hadrill éd., O. Devillers et J. Meyers trad., coll. Miroir du Moyen Age, Paris, 2001.

Historia Daretis Frigii de origine Francorum, B. Krusch, éd., *M G. H., Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II), Hanovre, 1888.

Historia Brittonum, E. Faral éd., dans *ID., La légende arthurienne. Etudes et documents. Première partie : les plus anciens textes*, t. III, p. 2 à 44 (transcription du manuscrit de Londres, Harley 3859).

Ilias Latina, M. Scaffai éd. et trad. en italien, Bologne, 1982, G. Fry trad. en français, dans *Récits inédits de la guerre de Troie*, coll. La Roue à Livres, Paris, 1998, p. 31 à 67.

Isidore de Séville, *Histoire des Goths*, C. Rodriguez Alonso éd. et trad. en espagnol, coll. « Fuentes y estudios de historia Leonesa » n°13, Leon, 1975.

Jérôme, *Lettres*, J. Labourt éd., CUF, Paris, 1949-1963.

Jordanès, *De origine actibusque Getarum*, (*Getica*) F. Giunta et A. Grillone éd., coll. « Fonti per la storia d'Italia », Rome 1991. Toutes les traductions, sauf mention explicite, sont celles de : *Histoire des Goths*, O. Devillers, trad., coll. « la roue à livres », Paris, 1995.

Karolus Magnus et Leo Papa, F. Brunhölzl éd. et trad. en allemand, dans *Karolus Magnus et Leo Papa. Ein paderborner Epos vom Jahre 799*, Paderborn, 1966, p. 60 à 97.

Lambert de Saint-Omer, *Liber Floridus*, Codex autographus bibliothecae universitatis Gandavensis, A. Derolez éd., Gand, 1968.

Liber historiae Francorum, B. Krusch, éd., (*M G. H., Scriptorum rerum Merovingicarum*, tome II), Hanovre, 1888, H. HAUPT, trad. ,*Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt, 1982.

Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, , H. F. Delaborde éd., Paris, 1882.

Servius, *commentaires sur les poèmes de Virgile (In Vergilii carmina commentariorum)*, A. F. Stocker et A. H. Travis éd., Oxford, 1946-1965.

Virgile, *Enéide*, J. Perret, éd. et trad., (coll. des universités de France), Paris, 1977.

Virgile le Grammairien, (Virgilius Maro Grammaticus), *Opera omnia*, B. Löfstedt éd., coll. Teubner, Munich/Leipzig, 2003.

Travaux :

BARROUX (M.), « Les origines légendaires de Paris », *Mémoires de la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, t. 7, 1955 (impression 1956), p. 7 à 40.

BAUMGARTNER (E.), « Benoît de Sainte-Maure et le modèle troyen », *De l'histoire de Troie au livre du Graal, le temps, le récit (XII^{ème}-XIII^{ème} siècles)*, Orléans, 1994, p. 209 à 219.

BAUMGARTNER (E.), « La très belle ville de Troie de Benoît de Sainte-Maure », *De l'histoire de Troie au livre du Graal, le temps, le récit (XII^{ème}-XIII^{ème} siècles)*, Orléans, 1994, p. 203 à 208.

BAUMGARTNER (E.), « Troie et Constantinople dans quelques textes du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècles : fiction et histoire », *La ville : histoires et mythes*, M. -C. Blancquart éd., Nanterre, 1986, p. 6 à 16.

BEAUNE (C.), « L'utilisation du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Age », *Lectures médiévales de Virgile*, coll. de l'école française de Rome, 1985, p. 331 à 355.

BEAUNE (C.), *Naissance de la nation France*, Paris, 1985.

BESCHORNER (A.), *Untersuchungen zur Dares Phrygius*, Tübingen, 1992.

BORGOLTE (M.), « Europas Geschichten und Troia. Der Mythos im Mittelalter », dans *Troia. Traum und Wirklichkeit*, Stuttgart, 2001, p. 190 à 203.

BOUET (P.), « Dudon de Saint-Quentin et Virgile : l'Enéide au service de la cause normande », dans *Recueils d'études en hommage à Lucien Musset, Cahiers des Annales de Normandie* 23, Caen, 1990, p. 215 à 236.

CALLU (J.-P.), « *Impius Aeneas* : échos virgiliens du Bas-Empire », *Présence de Virgile. Actes du colloque des 9, 11 et 12 décembre 1976*, R. Chevallier éd., Paris, 1978, p. 161 à 174.

CAROZZI (Cl.), « Des Daces aux Normands, le mythe et l'identification d'un peuple chez Dudon de Saint-Quentin », *Peuples du Moyen-Age. Problèmes d'identification*, Cl. Carozzi et H. Taviani-Carozzi éd., Aix-en-Provence, 1996, p. 7 à 27.

CROIZY-NAQUET (C.), *Thèbes, Troie et Carthage. Poétique de la ville dans le roman antique au XII^{ème} siècle*, Paris, 1994.

DAINTREE (D.), « Virgil and Virgil scholia in early medieval Ireland », *Romanobarbarica. Contributi allo studio dei rapporti culturali tra mondo romano e mondo barbarico* 15, 1998, p. 347 à 361.

EISENHUT (W.), « Spätantike Troja-Erzählungen mit einem Ausblick auf die mittelalterliche Troja-Literatur », *Mittellateinisches Jahrbuch*, vol. 18, 1983, pp. 1-28.

EWIG (E.), « Le mythe troyen et l'histoire des Francs », dans *Clovis, histoire et mémoire. Le baptême de Clovis, l'événement*, M. Rouche dir., Paris, 1997, p. 817 à 847.

EWIG (E.), « Troja und die Franken », dans *Rheinische Vierteljahrsblätter* n° 62, 1998, p. 1 à 16.

EWIG (E.), « Xanten dans la *Chanson de Roland* », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, p. 480 à 490.

GENICOT (L.), *Les généalogies*, Typologie des sources du Moyen Age occidental, fasc. 15, Turnhout, 1975.

GENICOT (L.), « Princes territoriaux et sang carolingien », dans *ID., Etudes sur les principautés lotharingiennes*, Louvain, 1975, p. 217 à 306.

GERBERDING (R. A.), *The rise of the Carolingians and the Liber Historiae Francorum*, Oxford, 1987

GIARDINA (A.), « Le origine troiane dall'imperio alla nazione », dans *Morfologie sociali e culturali in Europa fra tarda antichità e alto medioevo*, Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo XLV, « 9 avril 1997, Spolète, 1998, p. 177 à 209.

GOSMAN (M.), « L'*Historia* malmenée : l'idéalisation du pouvoir dans les « romans antiques » », *Troie au Moyen Age*, colloque du centre d'études médiévales et dialectales de Lille III, publié dans *Bien Dire et Bien Apprendre. Revue de Médiévistique*, n° 10, 1992, p. 51 à 63.

GRAUS (F.), « Troja und trojanische Herkunftssage im Mittelalter », *Kontinuität und Transformation der Antike im Mittelalter*, (actes du colloque de Fribourg du 15 au 19 mars 1987 présentés par W. Erzgräber), Sigmaringen, 1989, pp. 25-43.

HOLZ (L.), « La redécouverte de Virgile aux VIII^e et IX^e siècles d'après les manuscrits conservés », *Lectures médiévales de Virgile*, actes du colloque de 1982, coll. de l'école française de Rome 80, Rome, 1985, p. 9 à 30.

HOLZ (L.), « La survie de Virgile dans le haut Moyen Age », *Présence de Virgile*, actes du colloque de 1976 édités par R. Chevallier, Paris 1978, pp. 209-222.

HOMEYER (H.), « Beobachtungen zum Weiterleben der trojanischen Abstammungs- und Gründungssagen im Mittelalter », *Res Publica Litterarum* 5, vol. 2, 1982, pp. 93-124.

INGLEDEW (F.), « The Book of Troy and the Genealogical Construction of History : The Case of Geoffroy of Monmouth's *Historia regum Britanniae* », *Speculum* 69, 1994, p. 665 à 704.

JUNG (M.-R.), « L'histoire grecque : Darès et ses suites », *Entre fiction et histoire : Troie et Rome au Moyen Age*, Paris, E. Baumgartner et L. Harf-Lancner éd., 1997, p. 185 à 198.

KUGLER (H.), « Troianer allerorten. Die Stadt und ihre Ausstrahlung im kartografischen Weltbild des Mittelalters », dans *Traum und Wirklichkeit Troia*, Stuttgart, 2001, p. 226 à 238.

LAW (V.), *Wisdom, Authority and Grammar in the Seventh Century. Decoding Virgilius Maro Grammaticus*, Cambridge, 1995.

LE GOFF (J.), « Naissance du roman historique au XII^{ème} siècle ? », *Nouvelle revue française*, octobre 1972, n°238, p. 163 à 173.

MARCELLO-NIZIA (C.), « De l'*Enéide* à l'*Enéas* : les attributs du fondateur », *Lectures médiévales de Virgile*, coll. de l'école française de Rome, 1985, p. 251 à 266.

MARTIN (J.-P.), « Les références au mythe troyen dans les chansons de geste à sujet carolingien », *Troie au Moyen Age*, colloque du centre d'études médiévales et dialectales de Lille III, publié dans *Bien Dire et Bien Apprendre. Revue de Médiévistique*, n° 10, 1992, p. 101 à 117.

MATHEY-MAILLE (L.), « Mythe troyen et histoire romaine : de Geoffroy de Monmouth au *Brut* de Wace », *Entre fiction et histoire : Troie et Rome au Moyen Age*, Paris, E. Baumgartner et L. Harf-Lancner éd., 1997, p. 113 à 123.

MERKLE (S.), « *Troiani belli verior textus*. Die trojaberichte des Dictys und Dares », *Die deutsche Trojaliteratur des Mittelalters und der frühen Neuzeit. Materialien und Untersuchungen*, H. Brunner éd., Wiesbaden, 1990, p. 491 à 522.

MERKLE (S.), *Die Ephemeris belli Troiani des Diktys von Kreta*, Franfort/Bern/New York, Paris, 1989.

MORA-LEBRUN (F.), *L'« Enéide » médiévale et la naissance du roman*, Paris, 1994.

PASTRE (é) (J.-M.), « L'Empire et Troie : les enjeux politiques et littéraires de la *translatio regni* », *Troie au Moyen Age*, colloque du centre d'études médiévales et dialectales de Lille III, publié dans *Bien Dire et Bien Apprendre. Revue de Médiévistique*, n° 10, 1992, p. 113 à 128.

RICHE (P.), « Le grec dans les centres de culture d'Occident », *De Charlemagne à Saint Bernard, Culture et religion*, collection Varia n°21, Paris, 1995, p. 79 à 96

SCHÖNING (H.), *Thebenroman-Eneasroman-Trojaroman-Studien zur Rezeption der Antike in der französischen Literatur des 12. Jahrhunderts*, Tübingen, 1991

SOLF (S.), « Das Annolied. Textübertragung, Interpretation und kritischer Bericht zum Forschungsstand », *Sankt Anno und seine viel liebe statt*, Siegburg, 1975, p. 230 à 330.

SOT (M.), « Autorité du passé lointain, autorité du passé proche dans l'historiographie épiscopale (VIII^{ème}-XI^{ème} siècle). Les cas de Metz, Auxerre et Reims », *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, J.-M. Sansterre éd., Rome, 2004, p. 139 à 162.

SOT (M.), *Flodoard de Reims. Un historien et son Eglise au X^{ème} siècle*, Paris, 1993.

STOHLMAN J., « Trojadichtung. Mittellateinische Literatur », c. 1035-1036, *Lexikon des Mittelalters*, Munich, Zurich, 1997.

TILLIETTE (J.-Y.), « *Insula me genuit*. L'influence de l'*Enéide* sur l'épopée latine du XII^{ème} siècle », *Lectures médiévales de Virgile*, coll. de l'école française de Rome, 1985, p. 121 à 142.

BISCHOFF (B.), « Das griechische Element in der abendländische Bildung des Mittelalters », *Byzantinische Zeitschrift*, 44, 1961, p. 27 à 55, reproduit dans *Mittelalterlichen Studien II*, Stuttgart, 1967, p. 246 à 275.

MILLET-GÉRARD (D.), *Chrétiens mozarabes et culture islamique dans l'Espagne des VIII^{ème} et IX^{ème} siècles*, coll. « Etudes augustiniennes », Paris, 1984.

IRIGOIN (J.), « la culture grecque dans l'Occident latin du VII^{ème} au XI^{ème} siècles », dans *La cultura antica nell'occidente latino, Settimane di studio del Centro italiano sull'alto Medioevo* n° 22, Spolète, 1975, p. 425 à 446.

TILLIETTE (J.-Y.), « Invention du récit : la « Brutiade » de Geoffroy de Monmouth (*Historia regum Britanniae*, § 6 à 22) », *Cahiers de civilisation médiévale* 39, 1996, p. 217-233.

WASWO (R.), « Our Ancestors the Trojans : Inventing Cultural Identity in the Middle Ages », *Exemplaria. A Journal of Theory in Medieval and Renaissance Studies*, 7 (2), p. 269 à 290.